

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 09 janvier 2012.

Séance ordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le neuvième jour du mois de janvier, l'an deux mille douze à 20h00, au 7440 Marie-Victorin, Lotbinière.

Présences : Madame Sylvia Isabelle
Madame Solange Lemay
Monsieur Werner Banz
Monsieur François Lafleur,
Monsieur Richard Lemay formant quorum, sous la présidence de monsieur Maurice Sénécal, maire.
Absence : Madame Christine Lévesque

Madame Valérie Lejeune, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

Assermentation de la directrice générale & secrétaire-trésorière

Le maire procède à l'assermentation de madame Valérie LeJeune, directrice générale & secrétaire-trésorière.

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

Assermentation de la directrice générale & secrétaire-trésorière

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2011
 - a) Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 13 décembre 2011
 - b) Adoption de la séance extraordinaire du budget 2012
3. Gestion budgétaire et approbation des comptes
4. Période d'informations ou commentaires du public
5. **Affaires courantes**
 - 5.1. D- Lettre de remerciements à l'ancien directeur général
 - 5.2. D- Autorisation de signatures pour la municipalité
 - 5.3. D- Approbation des salaires pour l'exercice 2012
 - 5.4. D- Autorisation à payer les dépenses dites incompressibles
 - 5.5. D- Renouvellement de la marge de crédit
 - 5.6. D- Club des Plaines inc. : demande d'ouverture de sentier motoneige
 - 5.7. D- Contrat de déneigement (rues) addenda - Jean-Pierre Laliberté
 - 5.8. D- Commandite Derby Trextrême
 - 5.9. D- Office municipal d'habitation : budget supplémentaire 2012
6. **Service à la population**
 - 6.1 **Aménagement du territoire**
 - 6.1.1 D- Dérogation mineure : lot 49-p
 - 6.2 **Sécurité publique**
 - 6.2.1 D-
 - 6.3 **Travaux publics**
 - 6.3.1
 - 6.4 **Hygiène du milieu**
 - 6.4.1. D- Engagement temporaire inspecteur municipal de Leclercville
 - 6.5 **Loisirs et Familles**
 - 6.5.1 D- Bilan des dépenses pour les bâtiments
 - 6.6 **Culture et Famille**
 - 6.6.1 I- Politique familiale & MADA – questionnaire
 - 6.6.2 D- Lettre de remerciements- madame Geneviève Saya Brillet
- 7- Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière
- 8- Levée de l'assemblée

01-2012 Adoption de l'ordre du jour
Il est proposé par monsieur Richard Lemay,
Appuyé par monsieur François Lafleur,
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

02-2012 Adoption du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2011
Il est proposé par monsieur Werner Banz,
Appuyé par madame Sylvia Isabelle,
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2011 tel que transcrit au livre des délibérations.

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

03-2012 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 13 décembre 2011

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,
Appuyé par madame Sylvia Isabelle,
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 13 décembre 2011 tel que transcrit au livre des délibérations.

04-2012 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2012

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,
Appuyé par monsieur François Lafleur,
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2012 tel que transcrit au livre des délibérations.

05-2012 Gestion financière & approbation des comptes

Les membres du Conseil ont reçu un rapport daté du 5 janvier 2012 démontrant l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2011; une liste des comptes à payer;
Il est proposé par monsieur François Lafleur,
Appuyé par monsieur Richard Lemay,
Et résolu unanimement d'accepter le rapport de la gestion financière, de ratifier les comptes incompressibles et de délégation de pouvoir et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

Liste des comptes soumis pour un total de 106 097.88 \$ (décembre 2011);
Liste des comptes (période 1 janvier 2012) pour un total de 33 458.99 \$;
Les salaires de décembre 2011 représentent un montant de 28 435.64\$;
Pratiques des pompiers – (1 juillet au 31 décembre 2011) 2 239.72 \$
Pompiers – visites résidences 1 061.29 \$
Ces pièces justificatives sont déposées aux archives de la municipalité.

Certificat de crédits suffisants # 275.

Période d'informations ou commentaires du public

Affaires courantes

06-2012 Lettre de remerciements à M. Bernard Lepage, ancien directeur général

Attendu que Monsieur Bernard Lepage a quitté ses fonctions de directeur général le 31 décembre 2011 après 21 ans de service au sein de la municipalité;
Attendu que M. Lepage accepte d'occuper les fonctions de directeur général adjoint 3 jours par semaine ;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,
Appuyé par madame Sylvia Isabelle,
Et résolu unanimement de remercier M. Lepage pour les années de service auprès de la municipalité à titre de directeur général.

07-2012 Autorisation de signatures pour la municipalité

Attendu que la municipalité de Lotbinière est représentée par le maire et la directrice générale & secrétaire-trésorière pour la signature des documents officiels;
Il est proposé monsieur Werner Banz,
Appuyé par madame Solange Lemay,
Et résolu unanimement, que le maire, monsieur Maurice Sénécal, et la directrice générale & secrétaire-trésorière, madame Valérie LeJeune, sont autorisés à signer conjointement tous les chèques et documents officiels pour et au nom de la municipalité de Lotbinière.

En l'absence du maire, la mairesse suppléante, madame Sylvia Isabelle et la directrice générale & secrétaire-trésorière, madame Valérie LeJeune, sont autorisés à signer conjointement tous les chèques et documents officiels pour et au nom de la municipalité

08-2012 Approbation des salaires pour l'exercice 2012

Attendu que le Conseil prend acte des taux horaires salariaux préparés par la directrice générale comprenant les employés, pompiers ainsi que les membres du Conseil municipal;
Il est proposé madame par Sylvia Isabelle,
Appuyé par monsieur Richard Lemay,
Et résolu unanimement d'approuver ces taux horaires pour l'exercice 2012.

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

09-2012 Autorisation des dépenses incompressibles

Attendu que certaines dépenses sont obligatoires et elles sont considérées comme incompressibles;

Attendu que les argents sont prévus pour ces dépenses dans le budget 2012;

Il est proposé par madame Solange Lemay,

Appuyé par monsieur Werner Banz,

Et résolu unanimement d'autoriser le paiement de ces dépenses dites incompressibles :

| | | |
|----------------------------------|------------------|-----------|
| Salaires & bénéfices marginaux | 278 640 | |
| Téléphones | 13 800 | |
| Assurances | 22 000 | |
| Contrats déneigement | 106 600 | |
| Sûreté du Québec | 106 390 | |
| Contrat matières résiduelles | 96 858 | |
| Électricité | 50 900 | |
| Office Municipal d'habitation | 4 212 | |
| MRC de Lotbinière (quotes-parts) | 118 111 | |
| Service de la dette – capital | 238 660 | |
| Service de la dette – intérêts | 130 177 | |
| | 1 166 348 | soit 71 % |
| Budget 2012 | 1 642 435 | |

Certificat de crédits suffisants # 276.

10-2012 Renouvellement de la marge de crédit

Attendu que la marge de crédit est renouvelable annuellement;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement, de renouveler une marge de crédit de cinquante mille dollars (50 000 \$) à la Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière à un taux selon le marché.

Que le maire, monsieur Maurice Sénécal, et la directrice générale, madame Valérie LeJeune, soient et sont autorisés à signer le document autorisant cette marge de crédit pour et au nom de la Municipalité de Lotbinière.

11-2012 Club des Plaines inc. : demande d'ouverture de sentier motoneige

Attendu que le club des Plaines inc. demande que le tronçon du sentier de motoneiges, à partir de la route de la Pinière et au rang St-François jusqu'au Moulin du Portage soit accessible d'un côté, sur une largeur de d'environ 14 pieds;

Attendu que la présente demande implique que le déneigement de la voie circulaire des voitures soit effectué d'un côté seulement permettant une circulation plus sécuritaire;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement, de demander à l'entrepreneur responsable du déneigement de porter une attention particulière à cet effet et au responsable de l'entretien des pistes de motoneiges de respecter la ligne médiane de l'assise de la route.

12-2012 Contrat de déneigement (rues) addenda – Jean-Pierre Laliberté

Attendu que la municipalité doit déneiger une partie de la rue de la Côte Gédéon suite à une construction résidentielle faisant le coin de rue avec la rue Beaudet;

Attendu qu'il y a lieu de créer un addenda pour inclure cette partie, soit 175 mètres carrés, à même le contrat de déneigement signé le 13 juillet 2009, entre la municipalité et M. Jean-Pierre Laliberté;

Il est proposé par madame Solange Lemay,

Appuyé par monsieur François Lafleur,

Et résolu unanimement d'inclure la présente demande d'addenda préparée par M. Jean-Pierre Laliberté, pour les années 2011-2012;2012-2013 ainsi que 2013-2014, au montant total de 1 995 \$ aux mêmes conditions mentionnées dans le contrat liant les deux parties.

13-2012 Commandite Derby Trextrême

Attendu qu'une demande est présentée à la municipalité visant une commandite pour l'activité de Derby Trextrême qui aura lieu le 21 janvier 2012;

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

Il est proposé par monsieur Werner Banz,
Appuyé par madame Sylvia Isabelle,
Et résolu unanimement d'accorder une commandite de 300\$ à l'activité
mentionnée ci-haut.

14-2012 Office municipal d'habitation : budget supplémentaire 2012

Attendu que l'Office municipal d'Habitation de Lotbinière demande un budget supplémentaire à la Société d'Habitation du Québec pour l'exercice 2012;

Attendu que ce budget supplémentaire est de l'ordre de 20 000 \$ et vise à l'amélioration et modernisation du bâtiment (remplacement de couvre sols) et de logements (travaux de revêtement de planchers et d'insonorisation des logements # 7, # 9 et # 11;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement d'approuver ce budget supplémentaire 2012, lequel budget, s'il est approuvé par la Société d'Habitation du Québec, la municipalité apportera sa contribution de 10 % soit un montant de 2 000 \$ (deux mille dollars)

Service à la population

Aménagement du territoire

15-2012 Dérogation mineure : lot 49-9

Attendu qu'un agrandissement de la résidence fut effectué sur la propriété et que de ce fait un relevé d'arpentage fut effectué;

Attendu l'implantation de l'agrandissement du bâtiment principal ne respecte pas la marge de recul latérale de la zone RD-30, fixée à 2.0m, selon le règlement de zonage 182-2008, à l'article 6.1.1;

Attendu que la présente demande exige une dérogation au bâtiment principal de 0.45m concernant la marge latérale;

Attendu que la dérogation de 0.45m ne nuira aucunement au voisin immédiat;

Attendu que ce certificat de localisation démontre que le garage actuel est construit à 0.89m de la ligne latérale et que la norme minimale est fixée à 1.0m, selon le règlement de zonage 182-2008, à l'article 7.2.4;

Attendu que la présente demande exige une dérogation au garage de 0.11m pour la marge latérale;

Attendu que ce même certificat de localisation démontre que la remise actuelle est construite à 0.58m de la ligne latérale et que la norme minimale est fixée à 1.0m, selon le règlement de zonage 182-2008, à l'article 7.2.3.1;

Attendu que la présente demande exige une dérogation à la remise de 0.42m de la ligne latérale et que la norme minimale est fixée à 1.0m;

Attendu que la présente demande de dérogation comporte trois éléments distincts et que ceux-ci ne nuisent aucunement au voisinage immédiat;

Attendu que cette demande de dérogation mineure a été soumise au comité consultatif d'urbanisme et que le dit comité en fait une recommandation;

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,

Appuyé par monsieur François Lafleur,

Et résolu unanimement que suite à l'étude de ce dossier, d'accepter la présente demande de dérogation mineure concernant les deux premiers items, soit la dérogation pour la résidence et le garage, mais de soustraire la demande de la remise.

De plus, le propriétaire devra déplacer la remise et ses fondations afin de respecter la marge minimale de 1.0m fixée au règlement 182-2008.

Sécurité publique

Travaux publics

Hygiène du milieu

16-2012 Engagement temporaire – inspecteur municipal de Leclercville

Attendu la réception d'un billet de médecin à l'effet que monsieur Louis de la Chevrotière doit se retirer temporairement de son emploi;

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

Attendu que l'arrêt temporaire est en cours auprès de la CSST et que cette dernière rendra une décision dans ce dossier;
Attendu que nous devons remplacer temporairement notre inspecteur municipal pour la supervision du poste de suppression et des étangs;
Il est proposé par madame Sylvia Isabelle,
Appuyé par monsieur François Lafleur,
Et résolu unanimement d'embaucher monsieur Édouard Paquette, inspecteur municipal de Leclercville, pour un remplacement temporaire durant l'absence de notre inspecteur.
Que le salaire demandé par monsieur Paquette est similaire à celui de la municipalité de Leclercville représentant un taux horaire de 21,50 \$ et des frais de kilométrages à 0.45\$/km

Loisirs et Familles

Bilan des dépenses pour les bâtiments-

Point reporté à la prochaine rencontre de février 2012.

Culture et Familles

17-2012 Politique familiale & MADA – questionnaire

Attendu qu'un questionnaire est préparé dans le cadre d'une étude sur la famille en générale dans la municipalité et que certaines familles ciblées recevront ledit questionnaire pour le compléter. Ainsi, le comité pourra par la suite analyser les données et dresser un portrait sur la famille qui réside à Lotbinière;
Il est proposé par monsieur François Lafleur,
Appuyé par monsieur Werner Banz,
Et résolu unanimement que le présent questionnaire soit distribué auprès de 45 familles de la municipalité, en y effectuant l'ajout à l'item 15, activités sur le quai de Lotbinière.

18-2022 Lettre de remerciements – madame Geneviève «Saya» Brillet

Attendu qu'à l'été 2011, la chapelle a été ouverte au public dans le cadre d'un projet «Chapelle en arts»;
Attendu que des artistes et artisans ont pu présenter leurs œuvres;
Attendu que madame Geneviève «Saya» Brillet a prêté main forte tout au cours de l'été pour le suivi de ces expositions;
Il est proposé par madame Solange Lemay,
Appuyé par madame Sylvia Isabelle,
Et résolu unanimement que le Conseil municipal exprime toute sa gratitude à madame Brillet pour son dévouement dans le cadre de ce projet.

Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière

19-2012 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Sylvia Isabelle
Et résolu unanimement de lever la présente séance à 21h 10.

Constat

Par sa signature, le maire reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.

Maurice Sénécal, maire

Valérie LeJeune, dir. gén. et sec.-trés.

FIN DU PROCÈS-VERBAL